

## COMPTE RENDU DE RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué en date du 16 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Francine LAFON, Maire.

Présents : Francine LAFON, André IZAC, Christiane SUKIC, Corinne LE PONTOIS, Denis FERNANDEZ, Thierry DEBORD, Quentin RHEIN, Maryse VIARNES, Céline MARC, Aurélien SPEICH, Emmanuelle BERGER

Absent : Corinne LE PONTOIS

Pouvoir : Corinne LE PONTOIS donne pouvoir à Céline Marc

Secrétaire de séance : Thierry DEBORD

---

*Madame le Maire fait part du compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal du 11/04/2024.*

*Madame le Maire lit l'ordre du jour de la séance :*

### Ordre du jour :

- 1- *Vote des subventions 2024*
- 2- *Vote d'une subvention exceptionnelle*
- 3- *Correspondances*
- 4- *Devis travaux*
- 5- *Questions diverses*

### **Délibération n° 20242304-01 : Vote des subventions 2024**

Madame le Maire rappelle qu'il convient de voter les subventions et participations versées aux associations pour l'année 2024.

Madame le Maire présente ensuite la liste des associations concernées ainsi que les montants qu'elle propose de leur allouer (en annexe de la présente délibération).

**Elle précise également que la subvention sera versée à chaque association au vu du compte-rendu de l'assemblée générale et du bilan financier.**

Le Conseil Municipal propose d'octroyer une subvention maximale de 30'600 € à l'association O'PAIS. Une convention sera établie entre les deux parties. O'PAIS devra fournir un état détaillé de ses actions et du nombre de participants aux activités qui définira le montant total versé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- A l'unanimité, décide d'approuver les montants proposés sous réserve de dépôt par les associations d'un bilan financier et du compte-rendu de l'assemblée générale.
- A 8 voix pour, 3 abstentions, pour la subvention de l'association O PAIS, le versement de cette subvention sera conditionné par une convention signée entre l'association et la commune.

**TOUR DE TABLE :**

Un tour de table permet à chacun de s'exprimer.

La séance est levée à 23h00.

**Le Maire,  
LAFON Francine**



**BUDGET 2024**  
**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	Montants versés en 2023	Propositions 2024
AAPPMA Entraygues sur truyère	100.00 €	100.00 €
ADMR D'ENTRAYGUES	1 000.00 €	1 000.00 €
ADMR D'ENTRAYGUES portage des repas	980.00 €	980.00 €
AFM TÉLÉTHON	150.00 €	150.00 €
AMICALE POMPIERS ENTRAYGUES	500.00 €	500.00 €
AMICALE POMPIERS MONTSALVY	300.00 €	300.00 €
AMICALE POMPIERS MUR DE BARREZ	500.00 €	500.00 €
APE DU COLLEGE DE MUR DE BARREZ	200.00 €	200.00 €
APE ECOLE SAINT GEORGES	150.00 €	150.00 €
APE ENTRAYGUES	150.00 €	150.00 €
APE LACROIX BARREZ	300.00 €	300.00 €
ASS FRANCAISE SCLEROSE EN PLAQUES	150.00 €	150.00 €
ASS SPORTIVE COLLÈGE DU CARLADEZ	105.00 €	75.00 €
Asso des aînés la roussilhe	300.00 €	300.00 €
Assoc résidence du Parc de la Corette - Mur de Barrez	300.00 €	300.00 €
AU CHOEUR DES FLOTS	100.00 €	100.00 €
Autour de l'Accordéon	2 000.00 €	2 000.00 €
Carladez Pétanque	200.00 €	200.00 €
CENTRE SOCIAL ENTRAYGUES	3 000.00 €	3 000.00 €
CINEMA POUR TOUS	800.00 €	800.00 €
CLUB DE GYM DE ST HIPPOLYTE	700.00 €	700.00 €
CLUB DETENTE ET LOISIRS GOUL ET TRUYERE	800.00 €	800.00 €
CLUB GOUL ET TRUYERE 3ème AGE	2 000.00 €	2 400.00 €
COLLEGE DE LA VIADENE FOYER SOCIO-EDUCATIF	500.00 €	300.00 €
COMITE DES FETES DE PONS	2 000.00 €	2 000.00 €
COMITE FESTIF ST HIPPOLYTE	3 000.00 €	3 000.00 €
COUESQUES AVENIR	2 000.00 €	2 000.00 €
CROIX ROUGE NORD AVEYRON	300.00 €	300.00 €
CUMA ST HIPPOLYTE	2 500.00 €	2 500.00 €
DE FIL EN AIGUILLE	700.00 €	700.00 €
Fête de l'élevage	1 000.00 €	1 000.00 €
FNACA	800.00 €	800.00 €
GDS Aveyron	469.00 €	484.00 €
Jamais sans Toit Entraygues	900.00 €	900.00 €
LES BEE BETES DU SOMME MEE	600.00 €	600.00 €
LES JEUX-DIS DE PONS	500.00 €	700.00 €
LIGUE NAT CONTRE LE CANCER	150.00 €	150.00 €
Loisirs et culture en Carladez	304.00 €	304.00 €
Moto club du Carladez	150.00 €	150.00 €
O PAIS	40 600.00 €	30 600.00 €
ONAC VG Bleuet de France	100.00 €	100.00 €
Organisme de Défense et de Gestion de L'appellation d'Origine Protégée	100.00 €	100.00 €
PASSERELLE NORD AVEYRON	200.00 €	200.00 €
Rencontres musicales d'Entraygues	200.00 €	200.00 €
Restos du cœur	150.00 €	150.00 €
TRAIT D'UNION MUR DE BARREZ	1 000.00 €	1 000.00 €
TRIAL CLUB SAINT MAMET	1 000.00 €	1 000.00 €
UNION DES CHASSEURS ST HIPPOLYTE	1 000.00 €	1 000.00 €
UNSS Collège Mur de Barrez Equitation	100.00 €	300.00 €
VARIETE LOCALE 12	600.00 €	600.00 €
<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>75 708.00 €</b>	<b>66 293.00 €</b>
<b>NOUVELLES DEMANDES DE SUBVENTION</b>		
Le Valadou (Montézic)	- €	300.00 €
Club de Football Carladez Goul Sportif	- €	300.00 €
Judo Club St Amans	- €	100.00 €
<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>- €</b>	<b>700.00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>66 993.00 €</b>